



Ligue Rhône-Alpes de Vol Libre

135 rue du Mâconnais
73 000 CHAMBERY
04 79 71 94 75
www.lravl.ffvl.fr
lravl@wanadoo.fr

A monsieur Michel Hupays, directeur de la DSAC CE.

Chambéry le 11/05/2016

Objet : réunion de concertation au sujet des transformations d'espaces de la TMA de Chambéry.

Cher Monsieur,

Responsable des sites de vol libre pour la région Rhône Alpes, je suis avec attention le déroulement des négociations entre les différentes parties concernant en particulier en ce moment la TMA de Chambéry.

Monsieur Ardhuin a toute ma confiance, je connais ses compétences et son sérieux, je le laisse donc continuer sa tâche comme il l'a parfaitement menée à ce jour, selon le mandat que lui ont confié les instances dirigeantes de la FFVL.

Si je me permets de vous adresser ce courrier, ce n'est pas pour intervenir sur tel ou tel point précis, mais pour vous signaler mon inquiétude si un accord ne pouvait être trouvé. Qui dit accord dit satisfaction réciproque, et accord pérenne pour les années à venir. Le hasard fait que je suis domicilié à proximité de Aix les Bains, et que mon terrain de jeu personnel est situé justement à proximité de l'aéroport de Chambéry Aix les Bains, sur les massifs de l'Epine, de la chaîne du Revard comme du Sapey et que notre « cohabitation » est emblématique à plus d'un titre, et peut servir de modèle.

Je vous interpelle donc au nom des 5354 pilotes licenciés en 2015 en région Rhône Alpes, mais aussi des 4945 élèves qui ont également fréquenté, en 2015, les écoles de vol libre en Rhône Alpes.

Tous ces pilotes ont potentiellement pu utiliser plus de 400 sites répertoriés en Rhône Alpes. Chiffres insignifiants par rapport aux passagers de l'aviation civile, mais pourtant nous existons et de nombreux élus nous soutiennent, ravis que nous mettions un peu de couleur dans leur ciel. Nous avons d'excellents contacts, par exemple avec les élus de Aix les Bains.

Je tiens aussi à cette évidence : nous ne sommes pas que des parapentistes ou des deltistes, nous sommes aussi des passagers de l'aviation civile, des citoyens, et des travailleurs engagés dans la société. Nous avons une vue globale du monde qui nous entoure et avantage qui nous est propre, nous le voyons sous nos engins magiques.

Aussi, je ne peux envisager un « non accord » et je serai fortement ennuyé si nous ne pouvions trouver rapidement un consensus qui satisfasse toutes les parties. Nos pilotes sont inquiets et nous le font savoir régulièrement. Ils ne comprennent pas, par exemple, que les crêtes du Revard et du Semnoz soient impactées par des modifications d'espace alors qu'elles sont totalement éloignées du projet initial qui concerne la crête d'Aiguebelette.

Enfin pour finir sur une note positive, je tiens à vous faire savoir que le record de France de distance toutes catégories en parapente a été battu dimanche 1^o mai . Décollage dans l'Eure, un peu avant 11 h et atterrissage à 20 h 45 en Haute-Vienne aux alentours de Limoges, après un vol de 411 km. Vol effectué en respectant évidemment les espaces aériens non autorisés au vol à vue.

Le vol libre a mille visages, celui du débutant comme celui du sportif de haut niveau. Notre sport doit continuer à vivre convenablement avec la société dont il fait pleinement partie, et vous pouvez nous aider en cette période « délicate »

Je vous remercie pour votre attention et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

Patrice Gonin

Responsable sites LRAVL. 06 73 34 39 87 – 04 79 54 97 43 avec la collaboration de Richard Claus référent espace aérien pour la LRAVL



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang

